



PASSEPORT

Pour le demandeur qui ne fournit pas lui-même ses photographies d'identité : 89 € de timbres fiscaux, minoré à 45 € pour les mineurs de 15 ans et plus et à 20 € pour les mineurs de moins de 15 ans

Pour le demandeur qui fournit lui-même ses photographies d'identité : 86 € de timbres fiscaux, minoré à 42 € pour les mineurs de 15 ans et plus et à 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans

2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm

PREMIERE DEMANDE (Fournir les originaux ainsi que les photocopies)		
Vous ne possédez ni passeport ni carte nationale d'identité	Vous n'avez pas de passeport et vous possédez une carte nationale d'identité sécurisée valide	Vous n'avez pas de passeport et vous possédez une carte nationale d'identité périmée depuis moins de deux ans
		
Pièces requises		
<p>Pour les mineurs : Un justificatif de l'autorité parentale (<u>livret de famille</u> ou acte de naissance de moins de 3 mois / en cas de divorce : jugement)</p> <p>Photocopie de la pièce d'identité du parent demandeur</p>	<p>Pour les mineurs : Un justificatif de l'autorité parentale (<u>livret de famille</u> ou acte de naissance de moins de 3 mois / en cas de divorce : jugement)</p> <p>Photocopie de la pièce d'identité du parent demandeur</p>	<p>Pour les mineurs : Un justificatif de l'autorité parentale (<u>livret de famille</u> ou acte de naissance de moins de 3 mois / en cas de divorce : jugement)</p> <p>Photocopie de la pièce d'identité du parent demandeur</p>
<p>Un justificatif de domicile récent (acte de propriété / contrat de location / quittance de loyer / avis d'imposition ou de non imposition / facture d'énergie/ facture de télécommunications / attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant pour les jeunes majeurs et les personnes hébergées)</p>	<p>Un justificatif de domicile récent (acte de propriété / contrat de location / quittance de loyer / avis d'imposition ou de non imposition / facture d'énergie / facture de télécommunications / attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant pour les jeunes majeurs et les personnes hébergées)</p>	<p>Un justificatif de domicile récent (acte de propriété / contrat de location / quittance de loyer / avis d'imposition ou de non imposition / facture d'énergie / facture de télécommunications / attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant pour les jeunes majeurs et les personnes hébergées)</p>
<p>Un justificatif d'état civil du demandeur comportant sa filiation (acte de naissance ou, à défaut, copie intégrale d'acte de mariage de moins de 3 mois)</p>		
	<p>La carte nationale d'identité sécurisée valide dont le demandeur est déjà titulaire</p>	<p>La carte nationale d'identité dont le demandeur est déjà titulaire</p>
<p>Un justificatif de la nationalité si le justificatif d'état civil ne suffit pas</p>		